



Droit de preemption dans une vente

Par location, le 18/03/2008 à 16:04

Bonjour,
je suis dans le doute concernant un droit de préemption pour une vente.

Il s'agit d'un particulier souhaitant vendre sa maison dont il louait l'étage supérieur de celle-ci.

Nous aimerions savoir si les locataires de cet étage ont un droit de préemption uniquement sur la partie louée ou sur toute la maison.

Pouvez-vous nous répondre ?

Merci